

## Actualité pratique en droit de la famille : aspects locaux propres à la Polynésie Française

Niveau : Expert

Durée : 3,0 jour(s) soit 12,0 heure(s)

### Public concerné :

- Notaires et collaborateurs d'office en droit de la famille rattachés à la Chambre des Notaires de Polynésie française

### Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Parfaire ses connaissances et compétences sur les actualités législatives et jurisprudentielle en droit patrimonial de la famille
- Contextualiser ces actualités et d'en mesurer les conséquences pour sa pratique
- Intégrer les compétences acquises dans le conseil apporté au client

### Contenu :

#### I. la dévolution légale

##### A. Les droits des parents

- Principes directeurs
- Principes correcteurs

##### B. Les droits du conjoint survivant

- Droits en usufruit
- Droits en propriété
- Droit viager au logement
- Cas particuliers du partenaire et du concubin

### C. Preuve de la dévolution

## II. Méthode liquidative

### A. Régime matrimonial

- Reprises, comptes de récompenses, d'indivision post-communautaire (du conjoint survivant, de la succession)
- Communauté (éléments d'actif et de passif)

### B. Succession

- Masse de calcul de la quotité disponible
- Imputations

## III. Transmission de la succession

### A. Modalités de la transmission

- Appréhension de la succession
- Dessaisissement du successeur : mandats successoraux

### B. Caractère facultatif de la transmission : option successorale

- Délai d'option
- Forme de l'option
- Effets de l'option
- Caractères de l'option

### C. Liquidation du passif

- Composition du passif
- Charge du passif
- Règlement du passif

### D. Liquidation de l'actif : le partage

- Assiette du partage

Page 2 sur 4

**Association INAFON** – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636



**DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

- Réalisation du partage
- Effets du partage

## Prérequis :

---

Pas de prérequis exigé. Toutefois, de bonnes connaissances en droit patrimonial de la famille permettront de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances. Ce dernier sera mis à disposition des stagiaires lors de l'inscription pédagogique auprès de nos services.

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Page 3 sur 4

**Association INAFON** – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de présence et un certificat de réalisation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

